Les bons vœux de Jean-Louis Javelot

Dimanche, c'est en présence du sénateur Jean-Pierre Sueur (PS) et de Monique Bévière, conseillère régionale UMP et présidente du syndicat de pays, que le maire, Jean-Louis Javelot, a présenté ses vœux devant plus d'une cinquantaine de Vrignois.

Des vœux simples mais réalistes, conscient que 2015 sera une année charnière avec l'élection de nouveaux conseillers départementaux. La commune est désormais rattachée au canton de Malesherbes (à 30 km), alors qu'auparavant, elle l'était à Pithiviers, commune située, elle, à seulement 10 km.

Il en sera de même avec le regroupement des communautés de communes, sans aucune relation avec les cantons. Et le maire de préciser, l'air dubitatif: « À court terme, Vrigny sera



VŒUX. Jean-Louis Javelot (à d.) a présenté ses vœux en présence de Jean-Pierre Sueur et de Monique Bévière.

associée aux limites de l'Essonne. »

Sauver l'église

Localement, Jean-Louis Javelot promet une clarification du dossier « cimetière », avec les créations d'un jardin du souvenir et d'un columbarium. L'aire de jeux pour enfants, située à côté de la salle Keith-Sutor, sera, elle, opérationnelle au printemps.

La mise aux normes des ERP (pour Établissements recevant du public) a également été évoquée. Prochaine étape : définir un calendrier précis des travaux. Enfin, le maire a annoncé la création d'une association dévolue à la sauvegarde de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

Il n'est en effet pas faux de dire que l'édifice en question est en bien piteux état. On en veut pour preuve cet arrêté (en date du 8 février 2013) qui interdit l'accès au transept sud. Et si personne ne bouge, il risque, à terme, d'en être de même pour d'autres parties de la belle église.

Ce dossier, suivi par Henry d'Hérouville, fera l'objet d'une réunion, à laquelle l'ensemble de la population est d'ores et déjà convié. Rendez-vous le 23 janvier (18 heures) dans la salle polyvalente. Pouvait-il en être autrement, un verre de l'amitié a refermé ladite cérémonie des vœux.